Image not found or type unknown

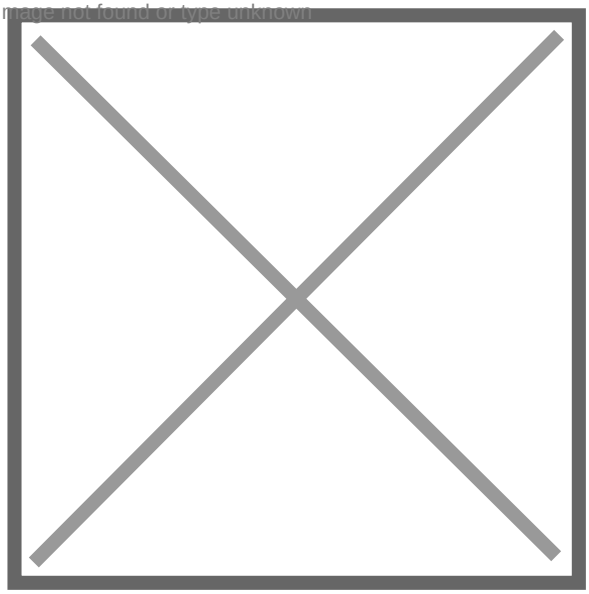

Séparation à l'amiable Est-ce légal ou pas?

Par **soleil974**, le **16/07/2014** à **09:17**

Bonjour, je suis mariée depuis vingt ans et dans quelques jours mon mari me laisse la maison et les enfants et il va prendre un appartement. Quels sont mes droits suite à ce changement de situation ? Merci.

Par **aguesseau**, le **16/07/2014** à **11:23**

bjr,
un des principes du mariage c'est la communauté de vie.
ce type de situation séparés sans être divorcés n'est pas viable à long terme surtout si vous êtes mariés sous le régime légal car même séparés la communauté existe toujours et les gains et salaires sont toujours communs.
au bout de 2 ans de séparation, un époux pourra demander et obtenir le divorce quasi automatiquement (divorce par altération définitive du lien conjugal).
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés